

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'économie et des finances

119 / 141

ARRÊTÉ

fixant la liste d'admission au concours externe d'ingénieurs des mines
- Année 2019 -

Le ministre de l'économie et des finances,

- VU le décret n° 2009-63 du 16 janvier 2009 modifié, portant statut particulier du corps des ingénieurs des mines;
- VU l'arrêté du 21 janvier 2011 fixant les modalités d'organisation du concours externe pour l'accès au corps des ingénieurs des mines ;
- VU l'arrêté du 10 décembre 2018 portant ouverture au titre de l'année 2019 d'un concours externe pour le recrutement d'un ingénieur des mines ;
- VU la liste établie le 24 mai 2019 par le Président du jury,

ARRÊTÉ :

Article 1^{er}

Est déclaré admis au concours externe d'ingénieur des mines (année 2019) :

Liste principale

M. Adrien FACON

Liste complémentaire

Mme Claire LUCAS

Article 2

Le chef du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le

29 MAI 2019

L'Ingénieur des Mines
Adjoint au Chef du Service
du Conseil Général de l'Economie,
de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies



Pierre-Etienne GIRARDOT